

# La Charente finance des recherches sur le chanvre

mercredi 25 juillet 2007, par [lpe](#)



Lors de sa commission permanente du 7 avril 2006, le Conseil général de la Charente a décidé d'aider la recherche sur le chanvre.

Le chanvre était autrefois très cultivé en Charente, il revient aujourd'hui dans le **canton d'Aigre**. Le Conseil général finance ainsi une expérimentation sur cette plante afin de trouver des **applications innovantes dans une logique de développement économique**. En effet, tout dans le chanvre peut être valorisé mais son exploitation est assez contraignante.

Cette plante, bien adaptée à la Charente, est peu exigeante en eau et ne nécessite aucun pesticide. Elle devrait rapidement permettre de trouver de nouveaux débouchés dans l'industrie de la plasturgie.

De nouvelles expérimentations sont lancées pour confirmer le potentiel de rendement et améliorer la conduite de l'irrigation ; pour affiner les connaissances sur les conséquences des variations de densité (les fortes densités favorisent le rendement fibre et les densités plus faibles génèrent du grain : il faut trouver un compromis) ; pour tester des variétés en fonction de leurs rendements en grain, en fibres ; et enfin rechercher une ou des solutions pour la récolte, point primordial pour le développement futur de la culture.

Récemment, les fibres végétales ont été introduites dans certains matériaux de construction (parpaings, isolants, panneaux, etc) et dans les matériaux composites. L'incorporation de fibres végétales (bois, lin, chanvre) dans les matériaux thermoplastiques ou thermodurcissables en remplacement des fibres de verre est un concept déjà industrialisé et commercialisé. **On trouve ces composites dans les meubles de jardin, les bardages, les plinthes et huisseries, les pièces d'habillage intérieures d'automobiles.**

Toutefois, les fibres végétales n'ont pas livré tous leurs secrets : elles représentent encore un sujet de recherche très prometteur. La variété des plantes à fibres, la diversité de leurs constituants (cellulose, lignines), les nombreuses possibilités d'assemblages et les propriétés qui en découlent laissent entrevoir la richesse du secteur.

A noter qu'en 2005, la France était le 1er producteur de chanvre en Europe avec 9100 ha cultivés.

(Sources INRA et Conseil général de la Charente)